

429.00, fait en rapport avec le contrat pour la fourniture de charbon.

II.—Après considération de certains rapports des chefs de départements, il est

Résolu: De faire rapport au Conseil:

1° A l'effet de vendre à l'enchère le terrain acheté de M. C. R. Grothé pour l'élargissement de la rue Saint-André;

2° A l'effet de permettre à "The Imperial Oil Company Limited", de poser une conduite de 3" dessous et à travers la rue Saint-Patrick, sur le côté sud du canal Lachine;

3° A l'effet d'annuler la résolution du Conseil en date du 31 mars 1913, concernant la vente à l'enchère de la propriété connue sous le nom de "Hôtel Larocque", et d'adopter une autre résolution à l'effet d'autoriser purement et simplement la vente à l'enchère de la propriété connue sous le nom de "Hôtel Larocque", étant le lot No 3930, subd. 162 du quartier Emard;

4° A l'effet d'accepter l'offre de M. Geo. Lewis, de vendre à la Cité, pour l'établissement d'une caserne de pompiers, une propriété située à l'angle nord-est des rues Saint-André et Dorchester, y compris la ruelle, ainsi que les maisons et autres dépendances dessus érigées, mesurant 8,010 pieds approximativement, à raison de \$4.30 le pied, soit pour une somme totale de \$34,434;

5° A l'effet de transmettre au Conseil, pour référence à la Commission de Législation, certaines informations concernant la protection des arbres dans les limites de la Cité;

6° A l'effet d'accepter l'offre de M. Drummond, de céder à la Cité, gratuitement et sans conditions, une lisière de terrain de 33 pieds sur toute la longueur de sa propriété, et de vendre à la Cité, au prix de \$45,000, la balance du terrain requise pour l'ouverture à 100 pieds du Boulevard Pie IX, et d'accepter l'offre de MM. Jos. Lamoureux et Albert Blanchard, de céder à la Cité, pour les mêmes fins, une lisière de terrain formant une superficie de 117,729 pieds;

7° A l'effet de voter une somme de \$2,000, aux fins de donner des concerts publics dans les parcs durant les mois de juillet et d'août;

8° A l'effet de recommander qu'il soit procédé à la vente à l'enchère ou à la vente privée, des résidus de terrains, ainsi que des matériaux provenant de l'expropriation des propriétés acquises par la Cité, pour l'ouverture de la rue Cartier;

9° A l'effet de fixer le taux d'intérêt à 4½% au lieu de 4% pour l'emprunt autorisé par le règlement 394 (\$2,000,000) pour l'établissement et l'exploitation d'un système d'éclairage par l'électricité;

10° A l'effet d'accepter l'offre de M. Jeffrey H. Burland, de céder à la Cité, gratuitement et sans conditions, la partie de l'avenue Steyning, au nord de l'avenue des Pîns;

11° A l'effet de rembourser à M. Jeffrey H. Burland une somme de \$800, qu'il a payée pour la pose d'une conduite d'eau dans la partie de l'avenue Steyning, dont l'acceptation est recommandée au Conseil ce jour;

12° A l'effet de permettre à la succession D. J. MacDonal, d'installer un réservoir à gazoline souterrain, en face du No cad. p. 288, quartier Saint-Joseph, 294 rue des Seigneurs;

13° A l'effet de voter une somme de \$600, pour payer la cotisation de la Ville à l'Union des Municipalités de la Province de Québec;

14° A l'effet de voter une somme de \$148,685.13, payable \$48,814.58 par la Cité et \$99,870.55 par les propriétaires intéressés, pour refaire la surface des pavages dans les rues mentionnées au rapport de l'Ingénieur en Chef;

15° A l'effet d'attirer l'attention du Conseil sur certains faits en rapport avec le règlement à l'effet de réduire la taxe d'eau de 5% à 4% par année;

16° A l'effet de voter une somme de \$35,400, pour l'exécution de travaux supplémentaires pour l'amélioration du Champ de Mars;

17° A l'effet de recommander l'adoption d'un projet de fonds de pension, en faisant certaines observations au Conseil à ce sujet;

18° A l'effet d'annuler la résolution du Conseil, en date du 25 mars 1913, et d'adopter une nouvelle résolution pour accepter l'offre de la Compagnie Carrick Limited, de céder des rues sur la propriété Redpath, à la condition que ladite compagnie soit déchargée de payer les taxes pour les années 1911 et 1912;

19° A l'effet d'accepter les offres de vente ci-dessous, en

2. A deposit of \$1,429 to Messrs. Evans Bros. Limited, in connection with their contract for the supply of coal.

II.—After consideration of certain reports from Heads of Departments, it was

Resolved: That reports be made to Council as follows:

1. To sell by auction the lot purchased from Mr. C. R. Grothé for the widening of Saint André street;

2. To allow the "Imperial Oil Company Limited, to lay a 3" pipe under and across Saint Patrick street, on the south side of the Lachine Canal;

3. To annul a resolution of Council dated the 31st March 1913, concerning the sale by auction of a property known as the "Hôtel Larocque" and to adopt a resolution authorizing, purely and simply, the sale by auction of the property known as the "Hôtel Larocque", being lot No. 3930, subd. 102, Emard Ward;

4. To accept the offer from Mr. Geo. Lewis to sell to the City, for the purpose of establishing thereon a fire station, a property situated at the north-east corner of Saint André and Dorchester streets, including the lane, as well as the houses and other out buildings thereon erected, measuring 8010 feet approximately, at the rate of \$4.30 per foot, viz: for a total sum of \$34,434;

5. Transmitting to Council, for reference to the Legislation Committee, certain information concerning the protection of trees within the City limits;

6. To accept the offer from Mr. Drummond, to cede to the City gratuitously and unconditionally, a strip of land, 33 feet wide on the whole length of his property, and to sell to the City for the price of \$45,000 the balance of the land required for opening, to a width of 100 feet, Pie IX Boulevard and to accept the offer from Messrs. Jos. Lamoureux and Albert Blanchard, to cede to the City for the same purposes, a piece of land, having an area of 117,729 feet;

7. To vote the sum of \$2,000 for the purpose of giving public concerts in the parts during the months of July and August;

8. Recommending that the residues of the land as well as the materials of the properties acquired by the City and which have been expropriated, for the opening of Cartier street, be sold by auction or by private sale;

9. To fix the rate of interest at 4½% for the loan authorized by by-law 394 (\$2,000,000) for the establishment and operation of an electric lighting plant;

10. To accept the offer from Mr. Jeffrey H. Burland, to cede to the City, gratuitously and unconditionally that part of Steyning avenue, situated north of Pine avenue;

11. To refund to Mr. Jeffrey H. Burland a sum of \$800, which he paid for the laying of a water main in that part of Steyning avenue the acceptance of which is recommended this day;

12. To allow the D. J. Macdonald Estate to install an underground gasoline reservoir, opposite cad. No. p.-288 of St. Joseph Ward, 294 des Seigneurs street;

13. To vote the sum of \$600 in order to pay the City's subscription to the Union of Municipalities of the Province of Québec;

14. To vote the sum of \$148,685.13, payable, \$48,814.58 by the City and \$99,870.55 by the interested proprietors to re-surface the pavings in the streets mentioned in the Chief Engineer's report;

15. To draw the attention of the Council to certain facts in connection with the by-law to reduce the water tax from 5% to 4% per annum;

16. To vote a sum of \$35,400 for supplementary works to improve Champ de Mars;

17. To recommend the adoption of a draft of pension fund and to make certain remarks to the Council on this subject;

18. To annul a resolution of Council, dated the 25th March 1913, and to adopt a new resolution to the effect of accepting the offer from The Carrick Company Limited, to cede streets on the Redpath property, on condition that the said Company shall be exempted from paying the taxes for the years 1911 and 1912;

19. To accept the following offers of sales, in connection